



Bévilard, le 10 février 2025

Séance du Conseil général du 24 mars 2025

6. Prise de connaissance du décompte final PAE Birse

Rapport du Conseil communal

Le Conseil général a préavisé un crédit de CHF 2'150'000 pour le Plan d'aménagement des eaux Espace Birse lors de sa séance du [28 septembre 2015](#) ; crédit ensuite accepté par la population le 15 novembre 2015. Il s'agissait des travaux nécessaires à la remise à ciel ouvert de la Birse à la suite de la démolition de l'ancienne usine Schaublin.

En avril 2020, le Conseil communal a voté un crédit additionnel de CHF 150'000 afin de financer certains travaux non prévus dans le crédit initial (éclairage à la rue du Grand Clos, traversées de la conduite d'eau potable à travers la Birse à la rue des Vannes et celle du collège).

En 2016, une crue a provoqué l'érosion des berges dans le secteur de la rue du Collège, zone non comprise dans le projet, faisant chuter un candélabre et déstabiliser les parcs à vélos de l'école secondaire qui menaçaient de s'effondrer. Des travaux urgents ont dû être entrepris.

Le Conseil communal a finalement voté un crédit de CHF 200'000 afin de sécuriser la rivière dans cette zone (Rue du Collège jusqu'à la Rue du Pont). Les travaux réalisés dans ce deuxième secteur ont fait l'objet d'un permis d'aménagement des eaux (procédure légèrement simplifiée et plus rapide qu'un PAE). Etant donné que le canton a rendu une seule décision globale de subventionnement pour les deux secteurs, ce second crédit a été rajouté au crédit du premier secteur pour le contrôle des coûts.

En 2017, de nouvelles intempéries dévastaient le chantier en cours à plusieurs reprises et provoquaient des dégâts d'environ CHF 68'000 (dépense liée).

Présentation du décompte final :

Crédit initial 1 ^{er} secteur (votation populaire) :	CHF 2'150'000
Crédit additionnel 1 ^{er} secteur (décision CC) :	CHF 150'000
Total crédit 1 ^{er} secteur :	CHF 2'300'000
Crédit 2 ^{ème} secteur (décision CC)	CHF 200'000
Total crédit voté :	CHF 2'500'000
Total des coûts des deux secteurs :	CHF 2'552'860
⇒ Dont dépenses liées :	CHF 68'600
Total des coûts sans dépenses liées :	CHF 2'484'260
Subventions reçues pour les deux secteurs :	CHF 1'810'320
Coûts nets pour les deux secteurs :	CHF 742'540

Pour mémoire, dans son rapport de septembre 2015 à l'attention du CG, le CC précisait ceci :

« La part communale aux travaux se situe donc dans une fourchette comprise entre CHF 710'000 et CHF 1'070'000 ».

Le Conseil communal tient à remercier les acteurs de ce projet au long cours qui a considérablement amélioré le centre de notre village.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL